

MT/SC.

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTERE DE LA JUSTICE
ET DE LA LEGISLATION

//)ECRET N° 63 - 362 /PR-MJL.-

-----oOo-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960, portant constitution de la République du Dahomey ;

Vu le décret n° 63-320/PR-MJL du 13 Juillet 1963, portant mesures gracieuses en faveur de certains condamnés ;

Sur le rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;

△ E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Bénéficient de :

1°/- Libération conditionnelle -

- 1)- AWADONOU Sedohoue, né vers 1935 à Ahouakpê (Ouidah), condamné à 3 ans d'emprisonnement pour coups mortels par la Cour d'Assises du Dahomey le 13 Mai 1961 ;
- 2)- GNAMY Bertin, né vers 1934, à Natitingou, condamné à 4 ans d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction des droits de l'article 42 du Code Pénal pour escroquerie, tentative et vol par la Cour d'Appel de Cotonou le 2 Mars 1962 ;
- 3)- MIDDAH Joseph, né vers 1932 à Madahoua (Niger), condamné à 4 ans d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction des Droits de l'article 42 du Code Pénal par la Cour d'Appel de Cotonou le 2 Mars 1962 ;
- 4)- KOUZOUHOU Dewahenou, né vers 1936 à Dohoua (Porto-Novo), condamné à 3 ans d'emprisonnement pour vol par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 3 Octobre 1961 ;
- 5)- AGBOTON Pierre, né en 1926 à Cotonou, condamné à 3 ans d'emprisonnement pour vol par la Cour d'Appel de Cotonou le 27 Novembre 1961 ;
- 6)- ABALLO Toussaint, né en 1933 à Poutagbo (Grand-Popo), condamné à 3 ans d'emprisonnement pour vol par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 30 Janvier 1962 ;

...../.....

- 7)- ISSIFOU Aminou, né en 1930 à Porto-Novo, condamné à 18 mois d'emprisonnement pour trafic d'opium par le tribunal correctionnel de Cotonou le 4 juillet 1962 ;
- 8)- AKANDE Latifou, né vers 1937 à Porto-Novo, condamné à 18 mois d'emprisonnement pour trafic d'opium par le tribunal correctionnel de Cotonou le 4 juillet 1962 ;
- 9)- KOUDOSSOU Marc Kuami, né en 1931 à Grand-Popo, condamné à 2 ans d'emprisonnement pour outrage public à la pudeur par le tribunal correctionnel de Cotonou le 10 juillet 1962 ;
- 10)- KARIMOU Chakibou, né vers 1925 à Porto-Novo, condamné à 3 ans d'emprisonnement pour complicité d'escroquerie par la Cour d'appel de Cotonou le 2 mars 1962 ;
- 11)- DOSSOU Dansou, né vers 1917 à Sèkanmè (Adjohon), condamné à 13 mois d'emprisonnement pour abattage de palmiers à huile par le tribunal correctionnel de Cotonou le 25 août 1962 ;
- 12)- AHOSSOU Zamenou, né en 1917 à Abomey-Calavi, condamné à 13 mois d'emprisonnement pour abattage de palmiers à huile par le tribunal correctionnel de Cotonou le 18 septembre 1962 ;
- 13)- AVCCEGAMOU Tioun, né vers 1930 à Abomey-Calavi, condamné à 2 ans d'emprisonnement pour abattage de palmiers à huile par le tribunal correctionnel de Cotonou le 18 septembre 1962 ;
- 14)- VODOUNON Djagbatin, né vers 1903 à Agassa-Godomey, condamné à 18 mois d'emprisonnement pour abattage de palmiers à huile par le tribunal correctionnel de Cotonou le 18 septembre 1962 ;
- 15)- AKOTEGNON Associé, né vers 1937 à Hèvié (Abomey-Calavi), condamné à 15 mois d'emprisonnement pour abattage de palmiers à huile par le tribunal correctionnel de Cotonou le 2 octobre 1962 ;

... / ...

- 16)- COCOU Adéni, né en 1933 à Ségboroué, condamné à 1 an d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 10 octobre 1961 ;
- 17)- CODO Bernard, né vers 1931 à Ouidah, condamné à 30 mois d'emprisonnement pour tentative de vol par la Cour d'appel de Cotonou le 12 avril 1963 ;
- 18)- MARTIN Léandre Léon, né en 1931 à Savalou, condamné à 30 mois d'emprisonnement pour tentative de vol par la Cour d'appel de Cotonou le 12 avril 1963 ;
- 19)- AKPOTOSSOU Paul, né en 1925 à Ouidah, condamné à 30 mois d'emprisonnement pour tentative de vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 13 novembre 1962 ;
- 20)- HOUNKPONOU Raphaël, né en 1935 à Abomey-Calavi, condamné à 20 mois d'emprisonnement pour abattage de palmiers à huile par le tribunal correctionnel de Cotonou le 21 novembre 1962 ;
- 21)- HOUNKONOU Noutai, né en 1937 à Agbogbo (Covè) condamné à 1 an d'emprisonnement pour coups et blessures volontaires par le tribunal correctionnel de Cotonou le 4 août 1962 ;
- 22)- YEKINI Raïmi, né en 1935 à Cotonou, condamné à 18 mois d'emprisonnement pour vente d'opium par le tribunal correctionnel de Cotonou le 28 novembre 1962 ;
- 23)- ADJADOHOUN Cosme, né en 1927 à Ouidah, condamné à 14 mois et 5 jours d'emprisonnement pour faux et usage de faux par la Cour d'appel de Douala le 9 novembre 1962 ;
- 24)- MADO Boniface, né en 1934 à Ouidah, condamné à 14 mois d'emprisonnement pour vol et recel par le tribunal correctionnel de Cotonou le 6 août 1962 ;
- 25)- GOWE Amoussou, né en 1940 à Wokomê (Bopa), condamné à 13 mois d'emprisonnement pour abattage de palmiers à huile par le tribunal correctionnel de Cotonou le 21 janvier 1963 ;
- 26)- AFEDJOU OUME Dite Vivo, née en 1940 à Tindji (Abomey), condamnée à 2 ans d'emprisonnement pour complicité de déplacement de mineur sans autorisation par le tribunal correctionnel de Ouidah le 6 septembre 1962 ;
- 27)- FASSINOU Lucien, né vers 1942 à Dangbo (Adjohon), condamné à 18 mois d'emprisonnement pour viol, violence et voie de fait par le tribunal correctionnel de Cotonou le 12 mars 1963 ;
- 28)- LATIFOU Arouna, né en 1936 à Yoko (Sakété), condamné à 15 mois d'emprisonnement pour violence sur mineur de 15 ans par le tribunal correctionnel de Cotonou le 19 mars 1963 ;

- 29)- DANGBENON Assogba, né en 1912 à Zê (Allada), condamné à 10 mois d'emprisonnement pour complicité, coups et blessures volontaires par le tribunal correctionnel de Cotonou le 19 mars 1963 ;
- 30)- BADA ODJO Assani, né vers 1940 à Abomey-Calavi, condamné à 4 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 27 mars 1963 ;
- 31)- DEFFON Hilaire, né en 1919 à Savalou, condamné à 2 ans d'emprisonnement pour détournement par la Cour d'appel de Cotonou le 5 juillet 1963 ;
- 32)- GNIMASSOU Dominique, né en 1918 à Dassa-Zoumé, condamné à 15 mois d'emprisonnement pour complicité de détournement par la Cour d'appel de Cotonou le 5 juillet 1963 ;
- 33)- FELIHO Rodolphe, né en 1926 à Abomey, condamné à 13 mois d'emprisonnement pour détournement et recel par la Cour d'appel de Cotonou le 5 juillet 1963 ;
- 34)- AGUEH Moïse, né vers 1922 à Porto-Novo, condamné à 1 an d'emprisonnement pour recel par la Cour d'appel de Cotonou le 5 juillet 1963 ;
- 35)- DEDO Paul, né en 1935 à Abomey, condamné à 1 an d'emprisonnement pour recel par la Cour d'appel de Cotonou le 5 juillet 1963 ;
- 36)- SOSSOU Zotondji, né en 1923 à Tori-Agouako (Allada), condamné à 8 mois d'emprisonnement pour abattage de palmiers à huile par la Cour d'appel de Cotonou le 24 mai 1963 ;
- 37)- AGBOTON Zannou, né en 1930 à Porto-Novo, condamné à 9 mois 17 jours d'emprisonnement pour homicide involontaire par la Cour d'appel de Cotonou le 14 mai 1963 ;
- 38)- DAH SOUDE Chéwakounou, né en 1920 à Hêtin (Adjohon), condamné à 13 mois 27 jours d'emprisonnement pour vol par la Cour d'appel de Cotonou, le 2 novembre 1962 ;
- 39)- BBEHOU Félicien, né en 1932 à Bohicon, condamné à 6 mois, 9 jours d'emprisonnement pour abus de confiance par la Cour d'appel de Cotonou le 3 mai 1963 ;
- 40)- HINNOUHO Djogbénagnon, né en 1923 à Grand-Popo, condamné à 6 mois d'emprisonnement pour trafic d'ossements humains par le tribunal correctionnel de Cotonou le 8 mai 1963 ;
- 41)- KPOSSOU Avocétien, né en 1918 à Djassin (Porto-Novo), condamné à 3 mois d'emprisonnement pour abattage de palmiers à huile par le tribunal correctionnel de Cotonou le 10 mai 1963 ;
- 42)- HOUENOUVI COCOU Yaovi, né vers 1934 à Cotonou, condamné à 3 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 5 mai 1963 ;

- 43)- DADE Toussaint, Comlan, né en 1928 à Fobé, condamné à 5 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 10 mai 1963 ;
- 44)- ADANGNISSODE Tossou, né en 1931 à Gnito (Grand-Popo), condamné à 4 mois d'emprisonnement pour destruction de plants par la Cour d'appel de Cotonou le 19 janvier 1962 ;
- 45)- HOUNDJIO DEGBE Cocou, né en 1943 à Lalo (Athiémé), condamné à 7 mois d'emprisonnement pour tentative d'escroquerie par le tribunal correctionnel de Cotonou le 14 mai 1963 ;
- 46)- KOKOUN Okévou, né en 1938 à Cotonou, condamné à 5 mois d'emprisonnement pour tentative de vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 15 mai 1963 ;
- 47)- CCHCVI Savi, né en 1936 à Adjadj (Allada), condamné à 3 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 15 mai 1963 ;
- 48)- HOUNDAGNON Godonou, né en 1933 à Bléhoun (Porto-Novo), condamné à 6 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 16 janvier 1963 ;
- 49) CHITOU Abibi, né en 1942 à Porto-Novo, condamné à 4 mois d'emprisonnement pour recel par le tribunal correctionnel de Cotonou le 20 mai 1963 ;
- 50)- DANSOU Médéton, né en 1937 à Ayou (Allada), condamné à 5 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 22 mai 1963 ;
- 51)- AZONMENOU SOUROU Pierre, né en 1940 à Porto-Novo, condamné à 4 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 22 mai 1963 ;
- 52)- ANATO GOUSSI Kpotchémè, né en 1935 à Tégbo (Allada), condamné le 7 juin 1963 par le tribunal correctionnel de Cotonou pour vol ;
- 53)- VERRA-CRUZ Michel, né en 1942 à Cotonou, condamné à 3 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 7 juin 1963 ;
- 54)- KPOSSOU Paul, né en 1910 à Porto-Novo, condamné à 6 mois d'emprisonnement pour abus de confiance par le tribunal correctionnel de Cotonou le 11 juin 1963 ;
- 55)- ZANNCU Winsou, né en 1918 à Avagbodji (Adjohon), condamné à 2 ans d'emprisonnement pour enlèvement de mineurs par le tribunal correctionnel de Cotonou le 11 juin 1963 ;
- 56)- ASSOGBA Zannou, né en 1939 à Avagbodji (Adjohon), condamné à 1 an d'emprisonnement pour enlèvement de mineurs par le tribunal correctionnel de Cotonou le 11 juin 1963 ;
- 57)- HOUNSCU Dansou, né en 1940 à Avagbodji (Adjohon). con

- 58)- DEIDANOU Zindozin, né en 1940 à Adjarra, condamné à 2 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 14 juin 1963 ;
- 59)- KPOSSOU Hotonou, né en 1936 à Louo (Porto-Novo), condamné à 3 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 1^{er} juin 1963 ;
- 60)- HOUANVO Laly Metchoun, né en 1932 à Vakon (Porto-Novo), condamné à 2 mois d'emprisonnement pour recel par le tribunal de Cotonou le 14 juin 1963 ;
- 61)- KOUKPAHI Kpohonou, né en 1926 à Bôdjê (Porto-Novo), condamné à 2 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 14 juin 1963 ;
- 62)- SAIZONOU Thomas, né en 1939 à Porto-Novo, condamné à 4 mois d'emprisonnement pour abus de confiance par le tribunal correctionnel de Cotonou le 17 juin 1963 ;
- 63)- GOUKPALODE Atchédotodé, né en 1923 à Houagbo (Allada), condamné à 2 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 17 juin 1963 ;
- 64)- DJOSSOU Odjo, né en 1940 à Sahoro (Sakété), condamné à 45 jours d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 21 juin 1963 ;
- 65)- DOSSOU Soumaïla, né en 1935 à Kétonou (Porto-Novo) condamné à 4 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 22 juin 1963 ;
- 66)- HOUEKPODIGNI Kintodjaya, né en 1937 à Houindodji (Avrankou), condamné à 8 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 25 juin 1963 ;
- 67)- CHIBOZO Houndjo, né en 1936 à Ouidah, condamné à 1 an d'emprisonnement pour escroquerie par le tribunal correctionnel de Cotonou le 25 mai 1963 ;
- 68)- KOUDI Mensourou, né en 1943 à Porto-Novo, condamné à 45 jours d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 26 juin 1963 ;
- 69)- GUEDOU EVI Joseph, né en 1918 à Tindji (Abomey), condamné à 3 mois d'emprisonnement pour évasion par le tribunal correctionnel de Ouidah ;
- 70)- ADJOVI Cyprien, né en 1936 à Ouidah, condamné à 2 mois d'emprisonnement pour abus de confiance par le tribunal correctionnel de Cotonou le 19 février 1963 ;
- 71)- ASSOËBA Comlan, né en 1943 à Ouidah, condamné à 3 mois d'emprisonnement pour tentative de vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 28 juin 1963 ;
- 72)- ZINDOLT Adolphe, né en 1945 à Anécho, (Togo), condamné à 4 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 29 juin 1963 ;
- 73)- FASSINOU Comlan, né en 1941 à Cotonou, condamné à 6 mois d'emprisonnement pour recel par le tribunal

- 88)- OSSENI Issa, né en 1931 à Porto-Novo, condamné à 12 mois d'emprisonnement pour trafic d'opium par le tribunal correctionnel de Cotonou le 16 juillet 1963 ;
- 89)- MAMADOU Wassi, né en 1930 à Porto-Novo, condamné le 16 juillet 1963 par le tribunal correctionnel de Cotonou à 12 mois d'emprisonnement pour trafic d'opium.
- 90)- DCSSOU Hodekpo, né vers 1895 à Agbanou (Allada) condamné à 1 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 17 juillet 1963 ;
- 91)- ADANGNISSOEE Kiki, né en 1924 à Agblangandan (Porto-Novo), condamné à 45 jours d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 17 juillet 1963 ;
- 92)- DOUGBOGAN Oké, né en 1928 à Tori-Gare (Allada), condamné à 1 mois d'emprisonnement pour trafic et détention d'alcool de traite par le tribunal correctionnel de Cotonou le 19 juillet 1963 ;
- 93)- GLELE AHINOKFO Delphine, née en 1928 à Tori-Gare (Allada), condamné à un mois d'emprisonnement pour trafic d'alcool de traite par le tribunal correctionnel de Cotonou le 19 juillet 1963 ;
- 94)- MONTCHO Koungblénou, né en 1936 à Athiémé, condamné à 3 mois d'emprisonnement pour rébellion par le tribunal correctionnel de Cotonou le 13 mai 1963 ;
- 95)- YACOUBOU Abdou, né en 1936 à Monté (Soudan), condamné à 3 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 15 mai 1963 ;
- 96)- HOUNSOU Djidonou, né vers 1916 à Ouèkegbo (Abomey-Calavi), condamné à 13 mois d'emprisonnement pour abattage de palmiers à huile par le tribunal correctionnel de Cotonou le 18 septembre 1962
- 97)- AVIHOUÉ Ellassouhossan, né en 1923 à Comé, condamné à 5 ans de travaux forcés et 5 ans d'interdiction de séjour pour meurtre par la Cour d'assises du Dahomey le 17 octobre 1961 ;
- 98)- HOUNYE Hounsa, né en 1936 à Godomey, condamné à 5 ans de travaux forcés pour homicide volontaire par la Cour d'assises du Dahomey le 26 décembre 1962 ;
- 99)- LALEHOUTO Denis, né en 1932 à Abomey, condamné à 7 ans de réclusion pour attentat à la pudeur par la Cour d'assises du Dahomey le 28 décembre 1962 ;
- 100)- AVAGBO Zannou, né en 1934 à Porto-Novo, condamné à 1 an de travaux forcés pour coups mortels volontaires par la Cour d'assises du Dahomey le 21 janvier 1963 ;

- 74)- AGUEMON Agounmalo, né vers 1928 à Porto-Novo, condamné le 3 juillet 1963 par le tribunal correctionnel de Cotonou à 45 jours d'emprisonnement pour tentative de vol ;
- 75)- MOUFTABA Badarou, né vers 1938 à Agoué (Porto-Novo), condamné le 5 juillet 1963 par le tribunal correctionnel de Cotonou à 3 mois d'emprisonnement pour vol ;
- 76)- HOUNZIN Koloma, né vers 1935 à Djodononkouin (Grand-Popo), condamné à 45 jours d'emprisonnement pour tentative de vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 3 juillet 1963 ;
- 77)- HOUNSOU Djidonou, né en 1924 à Houèkègbo (Abomey-Calavi), condamné à 2 mois d'emprisonnement pour abattage de palmiers à huile par le tribunal correctionnel de Cotonou le 17 avril 1962 ;
- 78)- SEKPE Zannou, né en 1918 à Djodji-Adangban, condamné à 8 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 9 juillet 1963 ;
- 79)- AHCUANDJINCU Agoumalo, né en 1930 à Porto-Novo, condamné le 9 juillet 1963 par le tribunal correctionnel de Cotonou à 8 mois d'emprisonnement pour vol ;
- 80)- AIDEDJI Avocèvou, né en 1924 à Mlanwoui (Porto-Novo) condamné à un an d'emprisonnement pour recel par le tribunal correctionnel de Cotonou le 9 juillet 1963 ;
- 81)- GANLONON Léonard, né vers 1913 à Ouidah, condamné à 1 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 12 juillet 1963 ;
- 82)- FAUSTIN Joseph, né en 1921 à Koumassi (Ghana), condamné à 2 ans d'emprisonnement pour escroquerie par le tribunal correctionnel de Cotonou le 21 Novembre 1962 ;
- 83)- YAOSSI Liamidi, né en 1925 à Agoué, condamné à 2 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 15 juillet 1963 ;
- 84)- DOSSOU Kpossou, né en 1939 à Bopa, condamné le 16 juillet 1963 par le tribunal correctionnel de Cotonou à 6 mois d'emprisonnement pour recel ;
- 85)- DRAMANI Alidou, né en 1936 à Ballanka (Savalou), condamné à 6 mois d'emprisonnement pour recel par le tribunal correctionnel de Cotonou le 16 juillet 1963 ;
- 86)- NOUDEHOU Foadé, né en 1942 à Lokossa (Athiémé), condamné à 4 mois d'emprisonnement pour vol par le tribunal correctionnel de Cotonou le 16 juillet 1963 ;
- 87)- ALIMI Saïbou, né en 1930 à Ouidah, condamné à 12 mois d'emprisonnement pour trafic d'opium par le tribunal correctionnel de Cotonou le 16 juillet 1963 ;

- 101)- HESSOUH Théodore, né en 1914 à Ouidah, condamné à 15 ans de travaux forcés pour complot contre la sûreté de l'Etat par la Cour criminelle spéciale du Dahomey le 10 décembre 1961 ;
- 102)- AGBIMADOU Michel, né en 1930 à Allada, condamné à 10 ans de travaux forcés pour complot contre la sûreté de l'Etat par la Cour criminelle spéciale du Dahomey le 10 décembre 1961 ;
- 103)- Dossi DAVI DAKODO, née en 1913 à Honton (Athiémé), condamnée à perpétuité pour coups mortels par la Cour d'assises du Dahomey le 23 mars 1950 ;
- 104)- KFOSSOU LALY Agbandénou, née en 1922 à Azowlissè, condamnée à 20 ans de travaux forcés pour empoisonnement par la Cour d'assises du Dahomey le 2 décembre 1958 ;
- 105)- DEGUENON Montcho Aziti, né en 1927 à Domê (Abomey), condamné à 10 ans de réclusion et 3 ans d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de séjour pour tentative de viol par la Cour d'assises du Dahomey le 21 juin 1960 ;

2°/- Remise gracieuse de :

- 1)- 2 ans d'emprisonnement au nommé ALOWANOU Félicien, né en 1930 à Savalou, condamné à la peine de 4 ans d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de séjour pour abus de confiance par la Cour d'appel de Cotonou le 8 mars 1963 ;
- 2)- 5 ans de travaux forcés à la nommée LIMA Julienne, née en 1928 à Cotonou, condamnée à 15 ans de travaux forcés pour enlèvement de mineur par la Cour d'assises du Dahomey le 15 mai 1961 ;
- 3)- 5 ans de travaux forcés à la nommée ATALE Albertine, née en 1935 à Ouidah, condamnée à 15 ans de travaux forcés pour enlèvement de mineur par la Cour d'assises du Dahomey le 15 mai 1961 ;
- 4)- 5 ans de réclusion au nommé KOUKOUTI Albert, né en 1939 à Ahozin (Adjohon), condamné à 10 ans de réclusion pour viol par la Cour d'assises du Dahomey le 17 octobre 1961 ;
- 5) 2 ans de travaux forcés au nommé AGBOTROU Georges, né en 1940 à Grand-Popo, condamné à 20 ans de travaux forcés pour tentative de vol main armée par la Cour d'assises du Dahomey le 28 décembre 1962 ;-

ARTICLE 2.- Le Procureur général, près la Cour d'appel de Cotonou, est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Dahomey./-

AMPLIATIONS :

Présid. de la Rép. 5
 MJL..... 5
 MAISD..... 1
 Procureur général 2
 Procureur Répub.. 2
 Sous-préfet Cot.. 1
 Prison civile ... 1
 JORD..... 1

Porto-Novo, le 9 AOUT 1963